

NOTE ET BILAN D'EXPÉRIENCE

La description des photographies

**Normand Charbonneau
et Mario Robert¹**

*L*e traitement des archives photographiques suscitant un intérêt de plus en plus marqué de la part des services d'archives au Québec², il paraît opportun de se soucier de leur description. L'adoption des *Règles pour la description des documents d'archives (RDDA)* ayant permis aux praticiens de normaliser la description «physique» des documents iconographiques³, il devient primordial de se préoccuper du contenu de l'image.

Notre article a donc pour objet la description du contenu des photographies. Dans un premier temps, nous aborderons l'analyse de contenu comme élément central de la description alors qu'elle est souvent vue comme une composante de l'indexation. Nous présenterons le processus de l'analyse de contenu de même qu'une de ses phases essentielles: la condensation. Notre seconde partie sera consacrée à la description des photographies. Nous chercherons à établir des balises qui pourront faciliter le travail de l'archiviste au cours de cette étape de leur traitement. Nos remarques se concentreront sur le choix du niveau et de la profondeur de la description, sur la préservation de l'ordre originel et des informations apparaissant sur les photographies et, finalement, sur le travail de recherche nécessaire à une description profitable aux chercheurs.

L'ANALYSE DE CONTENU

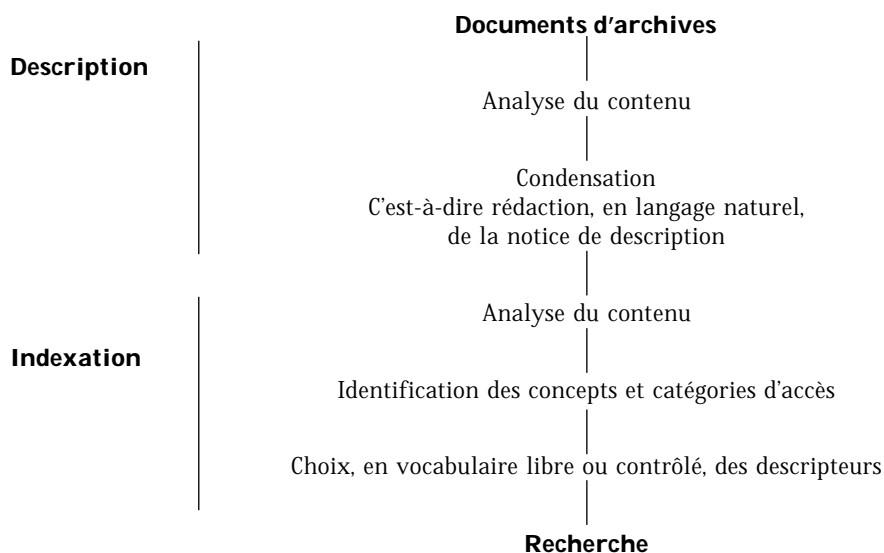
Dans le système archivistique canadien, les *Règles pour la description des documents d'archives (RDDA)* régissent la description de tous les types de documents. Les avantages que présentent ces règles «résident dans la systématisation des informations qui doivent se retrouver dans l'une ou l'autre des zones de description faites selon les *RDDA* ainsi que dans la normalisation de leur forme» (Gagnon-Arguin 1998, 30). Les chercheurs retrouvent donc des informations similaires présentées selon un

modèle uniforme. Toutefois, les *RDDA* paraissent négliger certains aspects des pratiques descriptives des archivistes en insistant sur la forme de la notice plutôt que sur le contenu des documents⁴. Pourtant, cette partie de la description est le résultat d'une analyse qui permet d'extraire des documents l'information essentielle et qui, plus tard, facilitera le repérage. Alors que les *RDDA* définissent la description comme l'«enregistrement de l'information portant sur la structure, les fonctions et le contenu des documents présenté sous une forme normalisée», la *Norme générale et internationale de description archivistique (ISAD(G))* nous semble en donner un portrait plus juste. En effet, en insistant sur le travail préalable à la saisie de la notice de description, elle fait de la description la «représentation précise d'une unité de description, et de ses composantes éventuelles, obtenue en sélectionnant, en analysant et en ordonnant toute information permettant d'identifier les documents d'archives et d'expliquer le contexte de leur production» (Conseil international des archives 1994, 4).

Le contenu des documents est ainsi au cœur de la description archivistique et demeure l'élément-clé pour le chercheur. De son côté, l'archiviste doit en rendre compte avec justesse. Pour y arriver, il doit procéder à une analyse de contenu «pour faciliter le repérage et la «lecture» des documents» (Groupe de travail sur l'indexation par sujet 1992, 53).

Cette opération se définit ainsi: «L'analyse du contenu vise à identifier les notions contenues dans les documents et à les représenter d'abord sous une forme abrégée [...], pour en accélérer la prise de connaissance» (Groupe de travail sur l'indexation par sujet 1992, 53). Elle est donc le travail préalable indispensable à la rédaction de la notice de description et, ultérieurement, à l'indexation. En effet, présentée sous une forme schématique, l'analyse de contenu se réalise, en archivistique, en deux phases successives dont la première correspond à l'étape de la description alors que la dernière relève de l'indexation⁵:

L'analyse du contenu en archivistique



Un des deux types d'analyse du contenu en bibliothéconomie et sciences de l'information est appelé condensation⁶. Elle correspond à ce que l'archivistique appelle la description, plus précisément à la rédaction de la portée et contenu. Comme le souligne le rapport du Groupe de travail sur l'indexation par sujet:

La valeur d'un fonds, d'une série, d'un dossier ou d'une pièce, la richesse de leur contenu, ou encore la fragilité de leur support, exigent souvent une analyse approfondie. Plus de renseignements que n'en fournirait une simple indexation sont, en général, nécessaires pour que les utilisateurs puissent juger de la pertinence des documents repérés avant de décider de les consulter. [...] L'indexation ne suffit pas toujours à rendre fidèlement le contenu, tout simplement parce qu'elle supprime de nombreux concepts et empêche l'expression fine des liens entre ceux-ci. Elle ne permet que rarement d'indiquer les motifs, les causes, les effets, les circonstances, le but visé, etc. Or, la condensation qui aboutit certes à une réduction du contenu, conserve la syntaxe de la langue naturelle nécessaire à la mention de ces détails (Groupe de travail sur l'indexation par sujet 1992, 83).

Le rapport du Groupe distingue trois types de condensation⁷: l'annotation, le résumé indicatif et le résumé informatif.

L'annotation est un bref commentaire ou explication d'un document ou de son contenu. Elle est utile pour

... donner des indications sur la portée, les sujets, les circonstances de création, les limites temporelles, le public visé ou le destinataire, l'objectif ou tout autre particularité des documents (fonds, série, dossier, pièce). C'est le genre de renseignements que l'on trouve dans la zone de la description des documents d'archives sous les mentions Portée et contenu et Histoire administrative. [...] On recommande la rédaction d'annotations pour les niveaux supérieurs par lesquels doit commencer l'analyse. En effet, ce genre de condensation ne nécessite pas que l'archiviste prenne connaissance de tous les détails contenus dans les documents et se prête bien, par conséquent, à une description générale [qu'elle soit réalisée dès l'acquisition ou, plus tard, lorsqu'elle est révisée au cours du traitement]... (Groupe de travail sur l'indexation par sujet 1992, 84-85).

Exemple⁸ d'annotation:

Crimes contre la propriété. - 13 octobre 1944 - 10 décembre 1949. - 25 photographies : négatifs n&b ; 20 x 25 cm.

Sous-série illustrant des lieux et des domiciles de la ville de Montréal où se sont produits des crimes contre la propriété (vols, tentatives d'effraction, recel, explosion).

Le résumé indicatif consiste en une brève notice précisant les sujets abordés, les acteurs et les clientèles des activités relatées, les genres et formes de documents, les limites temporelles et géographiques des sujets ou activités. Le résumé indicatif guide vers le contenu.

Alors que l'annotation est sélective, le résumé indicatif rend compte de l'ensemble du contenu [de l'unité de description. II] n'est donc pas destiné à remplacer [la consultation des documents] mais plutôt à aider l'utilisateur à juger de sa pertinence probable. Par rapport à l'annotation, le résumé indicatif implique une prise de connaissance plus approfondie [de l'unité de description] et devrait être réservé à des niveaux de description comme le dossier ou la pièce. [...] Le résumé indicatif ne comporte pas d'informations détaillées. Il se contente d'indiquer ce que le lecteur peut espérer trouver dans [l'unité de description]... (Groupe de travail sur l'indexation par sujet 1992, 86).

Exemple de résumé indicatif:

Vol par effraction - Café de l'Est. – 19 janvier 1949. – 1 photographie : négatif n&b ; 20 x 25 cm.

Photographie d'une voiture de taxi de marque *Plymouth* stationnée sur le Champ-de-Mars à Montréal.

Finalement, le résumé informatif donne des informations précises et fidèles sur ce dont traite l'unité de description. La quantité d'information fournie est telle, d'ailleurs, qu'elle peut éviter au chercheur de consulter l'unité de description. Le résumé informatif requiert une étude attentive des documents, «il est coûteux et est, dans la pratique, réservé aux documents peu accessibles et de grande valeur» (Groupe de travail sur l'indexation par sujet 1992, 88).

Exemple de résumé informatif:

Avant de la maison Covet - Détective Picard. – 7 novembre 1944. – 1 photographie : négatif n&b ; 20 x 25 cm.

Photographie du bâtiment occupé par le commerce de fruits et légumes *I. Covet & Co* situé au 1745, rue Saint-Jacques Ouest, entre les rues Saint-Martin et Richmond, dans le quartier Saint-Joseph à Montréal. Ce commerce a été incendié le 18 juin 1944. L'enquête sur ce crime a été confié au détective Paul Picard.

L'annotation, le résumé indicatif et le résumé sélectif «correspondent à des niveaux d'analyse de profondeur croissante. Au niveau du dépôt, l'analyse de contenu peut se traduire par une simple annotation. Elle peut cependant être plus élaborée et s'enrichir jusqu'à devenir un résumé informatif pour les dossiers et surtout pour les pièces» (Groupe de travail sur l'indexation par sujet 1992, 83). L'annexe 1 esquisse un portrait de la problématique de la condensation en relation avec la typologie connue des instruments de recherche en archivistique et définit l'utilité ainsi que les caractéristiques de chacune des formes de condensation.

LA DESCRIPTION DES PHOTOGRAPHIES

Si nous les comparons aux documents textuels, les photographies présentent des caractéristiques originales. En effet, même si elles représentent la réalité concrète, les photographies acquises par les centres d'archives sont parfois dépourvues, en tout ou en partie, d'informations de nature descriptive. Elles sont, de plus, l'objet d'une recherche d'un genre particulier puisque les utilisateurs de ces documents consultent rarement l'ensemble d'un corpus à la recherche d'une valeur de témoignage mais font bien plus une recherche, souvent très spécifique, fondée uniquement sur la valeur d'information⁹. Par exemple, mentionnons le décorateur de cinéma qui sera intéressé par un type précis de lampadaire utilisé à Montréal dans les années 1920 ou qui cherchera un exemple de panneau d'arrêt pour la décennie 1940.

Les photographies ont également des caractéristiques physiques (supports fragiles ou éphémères, lecture des négatifs difficile, formats diversifiés, etc.) qui doivent être prises en considération au moment de la rédaction de la notice de description. Leur quantité, elle-même, impose à l'archiviste de faire des choix qui s'expriment au moment de l'évaluation comme lors de la description.

L'analyse du contenu des photographies confronte donc l'archiviste à quelques problèmes car il doit tenir compte de leurs caractéristiques particulières; choisir le

niveau et la profondeur de la description; préserver l'ordre originel et les informations apparaissant sur les photographies; et, finalement, effectuer un travail de recherche qui permettra une description convenable des images. C'est ce que nous aborderons dans cette seconde partie.

Niveau et profondeur de la description

Les ressources humaines importantes qu'implique la description forcent souvent les centres d'archives à faire des choix quant au niveau et à la profondeur de la description. D'où l'importance de faire les bons choix. En effet, un choix judicieux du niveau et de la profondeur de la description peut pallier la pénurie des ressources et permettre la mise à la disposition des chercheurs d'instruments de recherche qui satisferont à la majorité de leurs besoins. Comme il a déjà été souligné,

...il arrive souvent qu'on fasse l'acquisition de fonds organisés en dossiers homogènes qui regroupent des documents concernant des sujets, des activités ou des personnes. Ces fonds proviennent généralement de centres de documentation ou de services de relations publiques où ce mode d'organisation et de repérage répondaient à leurs besoins. Il arrive trop souvent que les archivistes qui traitent des documents photographiques n'envisagent que la description et le rangement à la pièce alors qu'il serait parfois plus efficace de décrire et de ranger ces documents en préservant l'organisation et l'ordre originel de ceux-ci (Charbonneau 1994, 19).

Il est donc utile que, dans sa planification du traitement, l'archiviste connaisse et prenne en considération les ressources humaines, financières et matérielles dont il dispose de façon à les utiliser de la manière la plus rigoureuse possible¹⁰. Parmi les autres critères qui peuvent être pris en considération soulignons, les besoins des chercheurs et la fragilité des supports.

Même si le mandat premier de l'archiviste est de veiller à la préservation du patrimoine archivistique, l'accomplissement de cette finalité trouve son sens en s'incarnant dans l'accessibilité aux archives. En fait, l'archiviste doit considérer les besoins exprimés par ses clientèles¹¹. Les utilisateurs des photographies font souvent des recherches pointues et s'attendent à un accès à la pièce. Les ressources disponibles dans les centres d'archives limitent de plus en plus l'usage de ce niveau de description qui doit être réservé aux photographies de grande valeur ou à celles qui ne peuvent être rassemblées en dossiers en raison de leur caractère hétérogène.

Par ailleurs, à la différence des documents textuels qui peuvent être lus à un seul niveau, les photographies possèdent plus d'une strate que l'archiviste analyse pour rédiger sa notice de description. En réalité, la valeur d'information de la photographie apparaît comme une accumulation de «couches sédimentaires». La première montre l'objet ou le sujet photographié et représente l'intention du créateur, laquelle s'exprime par le titre qu'il aura attribué au document. Un œil attentif y verra, par contre, les autres strates. Par exemple, lorsqu'on regarde une photographie montrant la rue Saint-Hubert, de la rue Beaubien vers le nord, prise en plein jour le 4 octobre 1937, nous constatons en premier lieu une longue enfilade de commerces. En examinant de plus près, nous pouvons identifier certains commerces tels que *Lambert Hardware Plumbing* et *Laura Secord*. À la droite de l'image, une enfant pose devant le kiosque à journaux *J. A. Brousseau*. Derrière ce kiosque, se trouve l'entrée du cinéma *Plaza Theatre* qui met à l'affiche le film *Let's get married*. On remarque aussi les

lampadaires, les panneaux de stationnement, les enseignes commerciales ainsi que l'absence de fils électriques aériens.

Ce ne sont là que quelques uns des détails qui peuvent être vus par un œil aguerri. Valent-ils tous la peine d'être indiqués dans la notice de description? Sont-ils tous également nécessaires aux chercheurs? Où l'archiviste s'arrête-t-il? Il n'existe pas de réponse définitive à cette dernière question puisqu'elle se trouve dans la prise en considération des critères des ressources disponibles, des besoins des chercheurs et des conditions de préservation, mais aussi dans la curiosité, la culture et l'instinct¹² de l'archiviste.

Le dernier critère à considérer est l'importance de la préservation des archives qui passe souvent par une limitation de l'accès aux originaux. En effet, un des facteurs de détérioration les plus fréquents est leur manipulation abusive par les chercheurs et le personnel des centres d'archives (Ritzenthaler 1993, 49). Une description plus précise, du niveau de la pièce, et d'une grande profondeur, celle du résumé informatif, limite le recours aux documents¹³.

Les cinq exemples qui suivent témoignent de l'application concrète de ces critères et des choix réalisés par des archivistes.

Corporation du Pont du Lac St-Louis. Photographie des travaux. - Janvier 1933 - mars 1934. - 78 photographies : épreuves n&b.

L'album qui constitue ce dossier a été présenté à Honoré Mercier (1875-1937) par la Corporation du Pont du Lac St-Louis et montre les différentes étapes de construction du pont qui sera baptisé pont Mercier en l'honneur de son père Honoré Mercier (1840-1894). Nous y voyons le fleuve Saint-Laurent et le chantier aux différentes étapes de construction du pont, c'est à dire le creusage des caissons, la construction des piles et l'assemblage du tablier du pont au dessus du fleuve Saint-Laurent entre Ville Lasalle et la réserve amérindienne de Kahnawake. L'album comprend une vue panoramique du pont une fois terminé.

Cet album est considéré comme un dossier. Son caractère homogène, dans le temps, l'espace et le sujet, permet à l'archiviste de limiter sa description à ce niveau. Cette solution est surtout applicable dans un centre d'archives ayant une vocation généraliste. Un service d'archives ou un centre de recherche spécialisé dans les travaux publics ou s'intéressant particulièrement à cette région aurait pu envisager la description de chacune des pièces. Un album homogène, portant sur une activité, une personne ou une famille durant une période limitée, permet alors une description générale.

Refuge Meurling : buanderie et infirmerie. - [193-]. - 5 photographies : négatifs sur nitrates n&b ; 12,5 x 17,5 cm.

Reportage photographique sur la buanderie et l'infirmerie du refuge Meurling, situé au 435 de la rue Champ-de-Mars à Montréal, lors de la crise économique des années 1930.

Le même choix peut être effectué pour les reportages photographiques. On désignera sous cette appellation «un nombre indéterminé de photographies prises lors d'un événement ou sur un sujet à une période donnée» (Robert 1996-1997, 93).

Rioux, Mathias (Alliance des professeurs de Montréal) / Michel Elliott et Michel Giroux. - 1971 - [ca 1975]. - 10 photographies : épreuves n&b.

Le dossier comprend des photographies de Mathias Rioux alors qu'il est président de l'Alliance des professeurs de Montréal, syndicat qui rassemble les enseignants à l'emploi

de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Ces images sont des portraits ainsi que des prises de vue réalisées alors qu'il prend la parole devant une assemblée de professeurs tenue au Centre sportif Paul-Sauvé. Le dossier témoigne aussi du fait que monsieur Rioux a travaillé comme animateur au poste de radio CKAC de Montréal. Les images qui concernent cet épisode de sa carrière le montrent en studio devant un micro.

Ce dossier¹⁴ de documentation photographique provient du fonds d'un journal, mais pourrait aussi avoir été trouvé dans celui d'un centre de documentation. Ce type de dossier rassemble souvent des images qui proviennent de plusieurs sources, qui ont été créées par plusieurs photographes, présentent le sujet dans des contextes variés et couvrent une période chronologique pouvant être longue. L'archiviste a choisi de décrire au niveau du dossier, mais de présenter une notice de description qui permet de situer le contexte de création des documents.

Officers of the Montreal Automobile Trade Association Limited / Studio Dupras et Colas. – [ca 1929]. – 1 photographie : négatif sur verre.

Cette mosaïque montre les membres de la direction de cet organisme : A. Grenier, président; H. D. Jones, vice-président; T. R. Price, trésorier; O. DeSerres, secrétaire; F. A. Nancekivell, J. E. Smith et J. O. Linteau, membres du conseil.

École secondaire Morin [-] Finissantes 11^e commerciale [-] 1962-1963 / Allard. – [1963?]. – 1 photographie : épreuve n&b.

Ces mosaïques photographiques permettent d'étudier le problème que pose le choix de la profondeur de la description. En effet, ces mosaïques peuvent amener l'archiviste à:

- se perdre dans les méandres d'une notice de description qui énumérerait l'ensemble des personnes représentées;
- ne présenter qu'une partie d'entre elles (l'archiviste faisant le choix de celles qui lui semblent les plus importantes);
- ou bien aucune (l'archiviste se contentant alors du nom du groupe représenté).

La plupart des centres d'archives possèdent ces documents qui se présentent généralement de manière uniforme en indiquant habituellement:

- le nom de l'organisme;
- celui du groupe représenté;
- la période au cours de laquelle ce groupe a été réuni;
- le nom et le rôle des personnes représentées; et,
- le nom du photographe.

Les exemples qui précèdent montrent que l'archiviste peut faire le choix de présenter toutes les informations disponibles ou se contenter de la description la plus générale. Dans le cas du groupe d'étudiantes, l'archiviste a considéré que sa clientèle s'intéressait d'abord à la représentation du groupe plutôt qu'au repérage de chacun de ses membres, lesquels sont au nombre de 52¹⁵. De plus, le chercheur intéressé à trouver la représentation d'un individu particulier sait généralement que celui-ci a fréquenté une école au cours d'une période donnée. Il se satisfera donc fort bien d'une description globale qui permettra un repérage efficace.

«Une image vaut mille mots». Cette expression familière nous impose cette question: en combien de mots doit-elle être décrite? Le choix du niveau et de la profondeur de la description sont donc des exercices raisonnés qui doivent être fondés sur la prise en considération des critères que nous avons énoncés. Au premier chef, l'archiviste doit parvenir à un équilibre entre les ressources et les besoins. Il est, de plus, utile que l'archiviste constate que le niveau de description et la profondeur choisis pour une partie du fonds décrit ne s'applique pas obligatoirement à son ensemble. En effet, toutes les composantes du fonds n'imposent pas les mêmes contraintes en terme de ressources, de besoins des clientèles ou de préservation du support. Il arrive alors que l'instrument de recherche d'un fonds présente une série décrivant les dossiers de façon sommaire, une autre des dossiers décrits de façon détaillée et, finalement, une dernière décrivant des pièces grâce à une analyse sommaire ou développée, selon le cas.

La préservation de l'ordre originel et des informations apparaissant sur les photographies

Louise Vanasse. – [ca 1885]. – 1 photographie : épreuve n&b.

La photographie porte, à son verso, des renseignements biographiques concernant Louise Vanasse : «Louise Vanasse, de Louiseville, mariée à un nommé Pichette qui l'a abandonnée avec 2 enfants mortes toutes jeunes. Partie et demeurée 18 ans à bord d'un steamer (service Halifax à Liverpool) comme matelot, costumée en homme. Plus tard fait chantier dans la région de l'Ottawa. À son retour, revenue à Montréal habillée à [la] mode des voyag[eurs] du temps : chapeau [de] soie, mouchoir de soie autour du cou, pantalon sous sa jupe [...] rencontré son mari à Montréal jouant de l'orgue de Barbarie, sans l'aborder. Revenue en bateau à Louiseville (Riv[ière] du Loup) après 32 ans [d']absence, la nuit. Morte à Louiseville en 1890...».

La photographie montre Louise Vanasse dans son costume de matelot (costume d'homme), les cheveux coupés courts et jouant de la flûte. La modèle a, longtemps, travaillé comme matelot dans la marine en se travestissant en homme.

Les éléments tronqués dans la «notice biographique» étaient illisibles.

Cette notice de description témoigne d'une réalité, celle où les documents parviennent aux archives avec des informations qui permettent de produire des notices de description complètes. S'il est certain que tous ces renseignements ne présentent pas une valeur réelle pour l'archiviste qui rédige la notice de description ou pour l'utilisateur qui a le loisir de les lire en consultant les documents, il est indispensable d'utiliser le maximum d'informations disponibles et pertinentes.

Cette photographie était, à son verso, accompagnée d'une annotation qui permet de comprendre qu'il s'agit d'un témoignage d'une expérience humaine peu commune. L'auteur de la notice de description a rédigé une «notice biographique» quasi complète. Il est utile de rappeler que les *RDDA* font de la présentation d'une «notice biographique» un élément optionnel pour les niveaux de description inférieurs, en l'occurrence les dossiers et les pièces. La disponibilité de l'information et sa valeur intrinsèque rendent importante la présentation de cette «notice biographique» qui seule permet de comprendre la «portée et contenu».

Il est acquis que l'archiviste respecte, en autant que celui-ci soit intelligible, l'ordre originel de l'unité de description. Il nous semble que ce principe ajoute à la qualité de l'instrument de recherche produit en préservant ainsi les informations transmises par le créateur et ce, qu'elles soient structurelles ou descriptives. L'exemple sui-

vant témoigne du fait que ces deux types d'information, structurelle ou descriptive, ne peuvent être dissociés¹⁶.

XXX,100

Par contraste... une pure beauté. – [ca 1950]. – 1 photographie : épreuve n&b.

Lili Saint-Cyr, célèbre strip-teaseuse.

Le titre fait allusion à la pièce XXX,101.

XXX,101

Le pur saint - le Frère André - agonie. – [1937?]. – 1 photographie : épreuve n&b.

La photographie montre le frère André gisant, à l'agonie, sur un lit.

Le titre fait allusion à la pièce XXX,100.

XXX,102

Le silencieux roi de l'air / Marcel Simard. – 9 juillet 1927. – 1 photographie : épreuve n&b.

Charles Lindbergh, aviateur américain qui, le premier, traversa l'Atlantique sans escale en avion. Le sujet est présenté devant son avion, le «Spirit of Saint-Louis», à Old Orchard Beach (Maine, États-Unis).

XXX,103

Churchill parle français aux communes canadiennes / Office of Director Public Information, Ottawa. – [1945?]. – 1 photographie : épreuve n&b.

Le premier ministre britannique, Winston Churchill, s'adressant à la Chambre des communes à Ottawa.

Ces photographies sont tirées d'un même album. Le caractère hétérogène des albums qui forment ce fonds, leur organisation, les commentaires de leur créateur et l'intérêt des photographies qui les composent, ont incité l'archiviste à réaliser une description au niveau de la pièce. L'ordre des documents reproduit celui qui existe dans l'album. Les titres ont été rédigés par le créateur du fonds et apparaissaient, en légende¹⁷, dans l'album. Ces titres témoignent de la personnalité du créateur de l'album et de ses intérêts.

Le travail de recherche¹⁸

Confrontés à des photographies qui ne sont pas accompagnées de données descriptives, les archivistes doivent parfois entreprendre des recherches pour juger des valeurs de témoignage et d'information des documents afin de décider s'ils doivent les conserver ou les détruire. Puis, s'il y a conservation, l'archiviste termine ses recherches dans le but de rédiger des notices de description qui rendront ces photographies utilisables. Certaines techniques d'identification permettent d'arriver à des notices de description satisfaisantes. Ce sont:

- la datation du support d'information;
- la période de pratique des photographes; et,
- l'identification des objets ou sujets des photographies.

Datation du support d'information

Pour ce faire, l'archiviste utilise une chronologie indiquant la période au cours de laquelle les différents procédés ou formats de photographies ont été d'usage courant

(Charbonneau 1994, 14-15) accompagné de textes spécifiques sur les procédés photographiques (annexe 2: Lessard et Rémillard, 1987; Musée des beaux-arts du Canada, 1994).

Période de pratique du photographe

L'historien de l'art Michel Lessard (annexe 2: Lessard 1990) a entrepris un intéressant travail d'établissement d'un répertoire des photographes professionnels du Québec. Malheureusement jamais terminé, cet ouvrage permet de retracer les différents photographes et fournit, lorsque connus, les lieux (adresses) et les dates où le photographe a pratiqué. La consultation de ce répertoire est d'autant plus profitable si l'archiviste trouve, sur la photographie qu'il analyse, la mention du nom du créateur et son adresse au moment de la production du document. Ces informations permettent de différencier des homonymes et de suivre le photographe s'il déménage son studio. L'archiviste peut compléter cet ouvrage en consultant les bottins téléphoniques, les répertoires commerciaux tels le *Love*ll et les journaux locaux. Par exemple, une recherche dans les versions antérieures et postérieures du *Love*ll permet de cerner la période de pratique d'un photographe et cela même s'il s'est déplacé dans une ville.

Identification des objets ou sujets

L'identification des objets ou des sujets permet, elle aussi, d'enrichir la description. À titre d'exemple, le *Love*ll permet de retracer l'adresse d'un commerce, du propriétaire ou du locataire d'un logement et les années où il a été installé à cette adresse¹⁹. Les plaques d'immatriculation des véhicules peuvent aussi être d'une grande utilité. En effet, le design des plaques de même que la position de l'information entre 1920 et 1978 permettent de dater adéquatement une photographie et ce, même dans le cas de photographies en noir et blanc (annexe 2: Thibault, 1996). Les ouvrages portant sur l'histoire de la mode, de l'architecture, du design industriel, des automobiles, des trains, etc. (voir l'annexe 2) permettent d'amasser des informations utiles pour la rédaction des notices. Finalement, un travail de déduction permet souvent de dater des documents. Mentionnons, à titre d'exemples, la présence ou l'absence de certaines constructions ou d'individus connus. Il est cependant nécessaire que l'image soit accompagnée ou possède un minimum d'informations pour éviter que l'archiviste disperse ses énergies. Le travail de déduction peut permettre, par des recoupements ou des recherches souvent de nature historique ou généalogique, de dater et d'identifier un grand nombre d'images. Ce type de démarche, qui demande énormément de temps, ne peut être effectuée dans tous les cas et correspond souvent à une description au niveau de la pièce. Les exemples qui suivent témoignent d'une telle démarche.

Rue Notre-Dame à Montréal. – [ca 1922]. – 1 photographie : épreuve n&b.

La photographie montre le magasin Normandin et le magasin de chaussures J. B. Lefebvre au coin des rues Gosford et Notre-Dame.

Titre correspondant au contenu du document.

Cette photographie a été acquise sans annotation. L'image elle-même a permis à l'archiviste de composer un titre, de dater le document et de rédiger une portée et contenu. Ces informations ont été trouvées grâce à la consultation du répertoire *Love*ll et au repérage des deux magasins voisins. La datation résulte d'une recherche dans les

versions précédentes et ultérieures de cet ouvrage permettant ainsi de conclure que ces boutiques ont été voisines pendant une période s'approchant de quelques années à la date présumée.

Antoine Chaput, 6 ans / Martin Photographist. – [ca 1860]. – 1 photographie : épreuve n&b.

Photographie d'Antoine Chaput, 6 ans, fils de Symphorien Chaput et de Berthe Lespérance.

Titre correspondant au contenu du document.

Cette photographie n'était accompagnée d'aucune information. L'archiviste a dû, comme cela arrive souvent, effectuer une recherche en utilisant, pour la composition du titre et l'indication d'une date approximative, les informations et les outils dont il disposait. Le fonds de famille, dont fait partie cette photographie, a été acquis alors que les informations disponibles ne couvraient que 20% des documents. L'archiviste, qui connaissait les lieux où avait vécu cette famille, a pu croiser les informations qui accompagnaient certaines photographies avec les fichiers des baptêmes, mariages et sépultures des paroisses et a réussi à identifier près de 80% des personnes.

Le travail de recherche, à partir d'outils parfois disponibles dans les services d'archives, peut permettre de dater les documents et d'identifier le contenu d'une image. L'apport d'une bonne culture historique est, elle aussi, un élément non négligeable et favorise la reconnaissance d'un lieu, d'un événement ou d'une personnalité.

CONCLUSION

La rédaction de notices de description passe par l'analyse du contenu. Tous les archivistes reconnaîtront cette phase du processus de description comme une étape qu'ils réalisent déjà, d'une manière plus ou moins consciente. L'approche proposée devrait permettre d'organiser cette démarche en un processus qui intègre la prise en considération des critères essentiels (ressources disponibles, besoins des chercheurs, préservation des supports) aux choix qu'impliquent la description des archives (profondeur et niveau de description).

L'accessibilité aux archives procède par un enchaînement d'étapes successives. La réflexion originelle du chercheur l'amène à formuler une stratégie de recherche qui le conduit vers les archives. Pour ce faire, il consulte l'index puis les notices de description. La description est donc un intermédiaire obligé car elle permet l'indexation, premier point d'accès, et amène le chercheur au libellé de la notice qui a été rédigée. Une analyse du contenu pauvre ou erronée bloque évidemment toute possibilité de recherche efficace et dessert l'utilisation des archives photographiques.

Normand Charbonneau est archiviste aux Archives nationales du Québec et chargé de cours à l'Université du Québec à Montréal.

Mario Robert est analyste à la Division de la gestion de documents et des archives à la Ville de Montréal.

NOTES

1. Les opinions exprimées n'engagent que les auteurs.
2. Pour l'année 1998-1999, 5 des 12 projets de subventions sélectionnés par le Réseau des archives du Québec concernent des photographies soit 55% du montant total des subventions.
3. Le chapitre 4 des *RDDA* est consacré aux documents iconographiques.
4. Bien que la règle 1.7D1 des *RDDA* renvoie à la publication *L'indexation en archivistique* (Bureau canadien des archivistes, 1992) et qu'une certaine normalisation des informations à recueillir existe dans les éléments «histoire administrative» et «notice biographique» de la zone de description.
5. Les archivistes pourraient aussi adopter un processus différent de celui présenté. En effet, l'analyse du contenu peut permettre d'identifier des concepts, de choisir des descripteurs en vocabulaire contrôlé et d'utiliser ces derniers pour rédiger une notice descriptive présentée non plus en langage naturel mais en langage contrôlé. D'autre part, certains services d'archives passent outre l'étape de la description. Utilisateurs de bases de données, l'analyse de contenu sert uniquement à l'indexation de leurs images.
6. L'autre type d'analyse est l'indexation.
7. Suzanne Bertrand-Gastaldy identifie cinq types de condensation puisqu'elle y ajoute les résumés sélectif et critique. Ces derniers ne nous semblent pas appropriés au contexte archivistique puisqu'ils impliquent une discrimination en faveur de certaines catégories d'utilisateurs ou une sélection fondée sur un jugement critique (Bertrand-Gastaldy dans Chabot et Gagnon-Arguin, 1996, non paginé).
8. Les exemples présentés sont réels mais ont parfois été modifiés pour mieux servir les propos des auteurs.
9. La valeur d'information correspond à la qualité que possède le document de nous informer sur les différents sujets qui ont intéressé le créateur du fonds. Cette valeur s'avère primordiale dans le processus d'évaluation des photographies (Charbonneau 1994, 6).
10. Une des «erreurs» les plus fréquentes que nous avons constaté est l'habitude qu'ont certains collègues de choisir la solution la plus lourde, d'entreprendre le traitement du fonds et de devoir, ensuite, le laisser en plan parce que les ressources se sont taries. Les chercheurs se voient donc présenter un instrument de recherche partiel alors que les autres documents demeurent muets. Il est préférable de choisir un niveau et une profondeur de description moins grands qui permettent de compléter le travail quitte à ce que, plus tard, lorsque les ressources le permettront, une description plus précise soit produite.
11. Ce critère est présent, sans qu'il soit défini avec précision, dans tous les textes qui traitent de l'évaluation en archivistique. Parmi les moyens qui permettent à l'archiviste de définir les besoins de ses clientèles, deux méthodes se démarquent. La première est empirique et découle du contact régulier de l'archiviste avec les utilisateurs des documents dont il a la garde. L'archiviste profite de ce lien privilégié pour s'ouvrir à la critique de ses instruments de recherche et pour réfléchir sur les moyens de les améliorer. La seconde est plus exigeante et nécessite l'emploi de la formule du sondage distribué aux chercheurs.
12. En effet, cet instinct, qui découle d'années de contact avec les clientèles et de production d'instruments de recherche, de même que la reconnaissance de l'originalité d'un document, est lui aussi une donnée essentielle du travail de l'archiviste. Les règles et outils dont disposent les archivistes doivent leur permettre de l'encadrer et non de l'étouffer.

13. Il est nécessaire de reproduire le document, la copie étant, dorénavant, utilisée aux fins de recherche et reproduction. L'apport de planches contact peut s'avérer une solution intéressante quoique onéreuse. Il faut aussi songer de plus en plus à accompagner les instruments de recherche de photographies d'un équivalent numérique accessible par le biais d'Internet. Il existe actuellement des expériences en ce sens avec les collections numérisées de *Rescol* (www.rescol.ca).
14. Le titre apparaissant sur l'onglet de la chemise de classement a été reproduit et complété grâce à l'ajout d'éléments d'information présentés entre crochets. L'exemple présenté nous semble être à la limite de la lisibilité et aurait pu être présenté sans ces signes mais plutôt comme «titre composé propre», lequel aurait été justifié dans la note «source du titre composé propre».
15. Un archiviste de municipalité, habitué aux mosaïques de conseils de ville, aurait probablement noté la présence d'un maire ou de conseillers et l'aurait indiqué dans sa description. De même, l'archiviste d'une institution d'enseignement ou d'une entreprise reconnaît, dans un tel contexte, les directeurs et cadres de l'organisme pour lequel il travaille.
16. De plus, il nous semble important de préserver une représentation de l'album dans son état d'origine. En effet, même si les documents en sont retirés pour assurer leur préservation, l'ordonnancement des documents les uns par rapport aux autres, la disposition et la calligraphie des légendes sont des renseignements intéressants pour les chercheurs. Nous recommandons la photocopie des albums et la conservation de cette photocopie dans le dossier de traitement du fonds. Qui plus est, l'album lui-même peut présenter de l'intérêt. Il pourra donc être conservé, s'il présente un potentiel d'utilisation dans le cadre d'une exposition, pour être reconstitué à titre d'exemple.
17. À notre sens, ces légendes ne correspondent pas à la note «légende» (4.8B5) des *RDDA* mais bien plus à un «titre officiel propre».
18. La démarche proposée correspond à la réalité montréalaise, le lecteur intéressé en fera l'adaptation à son contexte de travail particulier. En complément, on retrouvera une liste thématique d'ouvrages de référence à l'annexe 2.
19. Entre 1924 et 1931, une nouvelle numérotation des édifices montréalais est implantée à la suite de la confusion créée par l'annexion de municipalités. À titre d'exemple, le bâtiment situé au 212 Drummond deviendra, en 1929, le 3424 Drummond.

ANNEXE 1
PROBLÉMATIQUE DE LA CONDENSATION DANS LA DESCRIPTION ARCHIVISTIQUE

Profondeur de la description / Condensation	Niveau de description	Instrument de recherche	Utilité	Caractéristiques
Annotation	Fonds Séries	Guide État général	Premier niveau d'accès à l'information contenue dans l'unité de description. Présente un aperçu des informations disponibles.	Ne nécessite pas une connaissance approfondie des documents de l'unité de description. Elle témoigne des éléments d'information les plus importants.
Résumé indicatif	Dossiers	Répertoire numérique simple	Niveau intermédiaire d'accès qui s'applique principalement aux dossiers homogènes qui n'exigent pas une description détaillée ou à une première étape du traitement définitif.	Nécessite une bonne connaissance des documents et décrit, sous une forme sommaire, l'ensemble des informations disponibles dans le dossier. Cette solution est, à l'exception de l'annotation, la solution la moins lourde.
	Pièces	Inventaire sommaire	Niveau intermédiaire d'accès. Une description de ce niveau et de cette profondeur doit être réservée aux ensembles hétérogènes qui ne peuvent se satisfaire d'une description du niveau du dossier.	Nécessite une bonne connaissance du document et décrit, sous une forme sommaire, l'ensemble des informations concernant la photographie.
Résumé informatif	Dossiers	Répertoire numérique détaillé	Niveau supérieur d'accès qui est moins exigeant qu'une description du niveau de la pièce mais plus lourd qu'un répertoire numérique simple. Permet la description d'ensembles qui peuvent ne pas être parfaitement homogènes. Il s'agit d'une solution de compromis qui satisfait la majorité des besoins des chercheurs.	Nécessite une bonne connaissance des documents et décrit, sous une forme détaillée, l'ensemble des informations disponibles dans le dossier. Cette solution demande des ressources moyennes.
	Pièces	Inventaire analytique	Niveau maximum de précision à réserver aux documents fragiles, d'accès difficile ou dont la valeur d'information exige cette profondeur de description. Une telle précision dans la description limite la consultation des documents eux-mêmes.	Exige une connaissance approfondie du document et décrit l'ensemble des informations disponibles sur la photographie. Solution la plus lourde.

Ce tableau s'inspire du rapport du Groupe de travail sur l'indexation par sujet (Groupe de travail sur l'indexation par sujet 1992), de l'intervention de Suzanne Bertrand-Gastaldy dans le cadre du séminaire sur l'analyse documentaire en archivistique (Chabot et Gagnon-Arguin 1996) de même que de la typologie des instruments de recherche devenue traditionnelle (Cardinal et al. 1984)

ANNEXE 2

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

Note : cette liste n'a pas la prétention d'être exhaustive et correspond d'une manière particulière à la réalité montréalaise.

PHOTOGRAPHIE (histoire, procédés et créateurs)

- FORD, Colin (ed.). 1989. *The Kodak Museum. The Story of Popular Photography*. Londres, Century Hutchison Ltd.
- LESSARD, Michel. 1987a. *La photo s'expose. 150 ans de photographie à Québec*. Québec, Musée du Québec.
- LESSARD, Michel. 1987b. *Les Livernois photographes*. Québec, Musée du Québec.
- LESSARD Michel. 1990. *Les photographes québécois - 1839-1989 - répertoire et banque de données*. Montréal, Atelier de recherche sur l'image photographique.
- LESSARD, Michel et Francine RÉMILLARD. 1987. *Photo Histoire du Québec. 150 ans de procédés photographiques monochromes. Photographies, peinture, gravure. De la vue stéréoscopique à la carte postale illustrée. Le kodakisme*. Sillery, Photo Sélection.
- MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA. 1994. *Glossaire des procédés photographiques*. Ottawa, Musée des Beaux-Arts du Canada.
- NEWHALL, Beaumont. 1982. *The History of Photography*. New-York, Museum of Modern Art.
- POITRAS, Jacques. 1990. *La carte postale québécoise. Une aventure photographique*. Laprairie (Québec), Marcel Broquet.
- TRIGGS, Stanley G. 1985. *William Notman. L'empreinte d'un studio*. Toronto, Musée des Beaux-Arts de l'Ontario.
- TRIGGS, Stanley G. 1994. *Photographies composites de William Notman = The composites photographs of William Notman*. Montréal, Musée McCord d'histoire canadienne.

PERSONNAGES

- Almanach du peuple*. 1869- .Montréal, Beauchemin, Groupe Polygone.
- ARCHIVES NATIONALES DU CANADA. 1993. *Face à face avec l'histoire. Portraits des Archives nationales du Canada*. Ottawa, Archives nationales du Canada.
- Biographies canadiennes-françaises. Who's who in Québec. 1920-1986* Longueuil, Editions biographiques canadiennes-françaises.
- BORTHWICK, J. Douglas. 1875. *Montreal its History with Biographical Sketches*. Montréal, [s.n.].
- Le Canada ecclésiastique : almanach-annuaire du clergé canadien*. 1887-1974. Montréal, Cadieux & Delorme.

- MARSOLAIS, Claude-V., Luc DESROCHERS et Robert COMEAU. 1993. *Histoire des maires de Montréal*. Montréal, VLB éditeur.
- Personnalités du Québec. 1972-1976*. Montréal, Société d'édition montréalaise.
- ROY, Pierre-Georges. 1933. *Les juges de la province de Québec*. Québec, Service des archives du gouvernement de la province de Québec.

ÉDIFICES ET LIEUX

- BAZINET, Michel. 1994. *Nostalgia I : Montréal vu à travers la carte postale ancienne (1871-1940)*. Montréal, Michel Bazinet.
- BENOÎT, Michèle et Roger GRATTON. 1991. *Pignon sur rue. Les quartiers de Montréal*. Montréal, Guérin.
- BURGESS, Joanne. 1997. *Paysages industriels en mutation*. Montréal, Écomusée du fier monde.
- CHOKO, Marc H. 1990. *Les grandes place publiques de Montréal*. Montréal, Éditions du Méridien.
- COMMISSION DES BIENS CULTURELS. 1990-1991. *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec*. Québec, Les Publications du Québec.
- COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC. 1925. *Les vieilles églises de la province de Québec 1644-1800*. Québec, Commission des monuments historiques de la Province de Québec.
- COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC. 1927. *Vieux manoirs, vieilles maisons*. Québec, Commission des monuments historiques de la Province de Québec.
- COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. 1980-1990. *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal* (12 vol.). Montréal, Communauté urbaine de Montréal.
- Les douze volumes parus s'intéressent aux architectures religieuse (couvents et églises), militaire, civile (édifices publics et scolaires), industrielle, commerciale (banques, magasins, hôtels, immeubles de bureaux), domestique (hôtels particuliers, immeubles d'habitation et en rangée), rurale, commémorative, votive et funéraire.
- D'IBERVILLE-MOREAU, Luc. 1975. *Montréal perdu*. Montréal, Quinze.
- DE LAPLANTE, Jean. 1990. *Les parcs de Montréal*. Montréal, Éditions du Méridien.
- DEMCHINSKY, Bryan. 1985. *Montreal Then and Now / Hier et aujourd'hui. The Photographic Record of a Changing City. L'évolution d'une ville sous l'œil de la caméra*. Montréal, The Gazette.
- DOUCET Édouard. 1992. *Longueuil 1657-1992. 335 ans d'histoire à travers photos, cartes postales et illustrations*. Pointe-Claire et Longueuil, Roussan et Société d'histoire de Longueuil.
- FORGET, Madeleine. 1990. *Les gratte-ciels de Montréal*. Montréal, Éditions du Méridien.

- GAMELIN, Alain et al. 1984. *Trois-Rivières illustré*. Trois-Rivières, La Corporation des fêtes du 350^e anniversaire.
- GAUTHIER, Raymonde. 1978. *Trois-Rivières disparu*. Montréal, Fides.
- GOURNAY, Isabelle et France VANLAETHEM. 1998. *Montréal métropole, 1880-1930*. Montréal, Centre canadien d'architecture, Boréal.
- LEDUC, Maryse et Denys MARCHAND. 1992. *Les maisons de Montréal*. Montréal, Ville de Montréal, Ministère des Affaires culturelles.
- LESSARD, Michel. 1992a. *Montréal, métropole du Québec. Images oubliées de la vie quotidienne 1852-1910*. Montréal, Éditions de l'Homme.
- LESSARD, Michel. 1992b. *Québec, ville du Patrimoine mondial. Images oubliées de la vie quotidienne, 1858-1914*. Montréal, Éditions de l'Homme.
- LESSARD, Michel. 1995. *Montréal au XXe siècle. Regards de photographes*. Montréal, Éditions de l'Homme.
- LOVELL AND GIBSON. Depuis 1843. *The Montreal Directory*. Montréal, Lovell and Gibson. Jusqu'en 1856, cette publication porte le titre *The Montreal Directory* et ses données sont compilées par Robert Mackay. De 1857 jusqu'en 1868, elle s'intitule *Mackay's Montreal Directory* puis, de 1869 à 1874, *Montreal Directory* pour finalement être rebaptisée, en 1874, *Lovell's Montreal Directory*.
- MARTIN, Paul-Louis. 1996. *Entre campagne et ville. Mémoire photographique du Québec et des Québécois des années 1940-1950*. Québec, Les Publications du Québec.
- MARTINEAU, Jocelyne. 1988. *Cinéma et patrimoine à l'affiche*. Montréal, Ville de Montréal, Ministère des Affaires culturelles.
- MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL. 1990. *L'art déco à Montréal*. Montréal, Musée des Beaux-Arts de Montréal.
- MUSÉE DU BAS-SAINT-LAURENT. 1995. *Aux limites de la mémoire. Photographies du Québec, 1900-1930*. Québec, Les Publications du Québec.
- PINARD, Guy. 1987-. *Montréal son histoire, son architecture* (6 vol.). Montréal, La Presse, Éditions du Méridien.
- POITRAS, Jacques. 1994. *Répertoire Poitras de cartes postales québécoises 1900-1950*. Longueuil, Société historique du Marigot.
- RÉMILLARD, François et Brian MERRETT. 1987. *Demeures bourgeoises de Montréal. Le Mille Carré Doré 1850-1930*. Montréal, Éditions du Méridien.
- RÉMILLARD, François et Brian MERRETT. 1990. *L'architecture de Montréal. Guide styles et des bâtiments*. Montréal, Éditions du Méridien.
- ROY, Pierre-Georges. 1923. *Monuments commémoratifs de la province de Québec*. Québec, Commission des monuments historiques de la province de Québec.

ÉVÉNEMENTS

- BIZIER, Hélène-Andrée et Jacques LACOURSIÈRE. 1979-1983. *Nos racines. L'histoire vivante des Québécois*. Saint-Laurent, Éditions TLM.

- CENTRE D'ÉTUDES EN ENSEIGNEMENT DU CANADA. 1984-1987. *Horizon Canada*. Saint-Laurent, Le Centre.
- LACOURSIÈRE, Jacques. 1998. *Épopée en Amérique. Notre histoire à lire et à collectionner*. Outremont, Publicor.
- Le Mémorial du Québec* (8 vol.). 1979-1981. Montréal, Éditions du Mémorial.

OBJETS

- ATTERBURY, Paul et Lars THARP. 1998. *The Bulfinch Illustrated Encyclopedia of Antiques*. Boston, Little, Brown and Company.
- S'intéresse à tous les genres d'«antiquités», du meuble à la montre bracelet.
- BERNARD, Louise (dir.). 1997. *Dictionnaire descriptif et visuel des objets présenté selon le système de classification des collections historiques de Parcs Canada*. Ottawa, Patrimoine canadien, Parcs Canada.
- BLUM, Stella (ed.). 1974. *Victorian Fashions and Costumes from Harper's Bazar, 1867-1898*. New York, Dover Publications.
- BLUM, Stella (ed.). 1981. *Everyday Fashions of the Twenties as Pictured in Sears and Other Catalogs*. New York, Dover Publications.
- BLUM, Stella (ed.). 1986. *Everyday Fashions of the Thirties As Pictured in Sears Catalogs*. New York, Dover Publications.
- CORBEIL Jean-Claude et Ariane ARCHAMBAULT. 1997. *Dictionnaire visuel*. Paris, Éditions Fontaine.
- COSTELLE, Daniel. 1981. *Histoire des trains*. Paris, Larousse.
- DE HAAN, David. 1977. *Antique Household Gadgets and Appliances, c. 1860 to 1930*. Poole, Blandford Press.
- GAGNON, Jacques. 1997. *Guide des voitures anciennes : les modèles préférés des Québécois*. Montréal, Éditions de l'Homme.
- HAWTHORNE, Rosemary. 1998. *The Costume Collector's Companion, 1890-1990*. Londres, Aurum Press.
- En plus des vêtements eux-mêmes, cet ouvrage s'intéresse aux différents objets et accessoires qui les complètent.
- KIMES, Beverley Rae et al. 1996. *Standard Catalog of American Cars, 1805-1942*. Iola, Wisconsin, Krause Publications.
- KOWALKE, Ronald (ed.). 1997. *Standard Catalog of American Cars, 1946-1975*. Iola, Wisconsin, Krause Publications.
- LESSARD, Michel. 1994- . *Objets anciens du Québec* (2 vol.). Montréal, Éditions de l'Homme.
- OLIAN, Joanne (ed.). 1992. *Everyday Fashions of the Forties As Pictured in Sears Catalogs*. New York, Dover Publications.
- OLIAN, Joanne (ed.). 1995. *Everyday Fashions 1909-1920 As Pictured in Sears Catalogs*. New York, Dover Publications.

- MOLSON, Kenneth M. 1988. *Le Musée national de l'aviation du Canada : son histoire et ses collections*. Ottawa, Musée national de l'aviation du Canada.
- PORTER, John R. (dir.). 1993. *Un art de vivre : Le meuble de goût à l'époque victorienne*. Montréal et Québec, Musée des Beaux-Arts de Montréal et Musée du Québec.
- PRIDMORE, Jay et Jim HURD. 1995. *The American Bicycle*. Osceola, Motorbooks International.
- SCHROEDER, Joseph J. (ed.). 1971. *The Wonderful World of Toys, games & Dolls, 1860-1930*. Northfield, Digest Books.
- THIBAUT, Guy. 1996. Les plaques. L'identification et la collection. *L'Auto ancienne*, décembre : 12-15.
- ZIEL, Ron. 1993. *American Locomotives in Historic Photographs: 1858 to 1949*. New York, Dover Publications.

BIBLIOGRAPHIE

- BUREAU CANADIEN DES ARCHIVISTES. COMITÉ DE PLANIFICATION SUR LES NORMES DE DESCRIPTION. 1990. *Règles pour la description des documents d'archives*. Ottawa, Bureau canadien des archives.
- BUREAU CANADIEN DES ARCHIVISTES. GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INDEXATION PAR SUJET. 1992. *L'indexation par sujet en archivistique*. Ottawa, Bureau canadien des archivistes.
- CARDINAL, Louis et al. 1984. *Les instruments de recherche pour les archives*. La Pocatière, Documentor.
- CHARBONNEAU, Normand. 1994. La gestion des documents photographiques. Évaluation, sélection et préservation. *Archives* 24, 4: 3-24.
- CONSEIL INTERNATIONAL DES ARCHIVES. COMMISSION AD HOC SUR LES NORMES DE DESCRIPTION. 1994. *ISAD(G): Norme générale et internationale de description archivistique*. Paris, Conseil international des archives.
- GAGNON-ARGUIN, Louise. 1998. Analyse documentaire II : Problématiques actuelles relatives à l'analyse documentaire. *Archives* 28, 3-4: 23-41.
- KATTING, Cécile et Janny LÉVEILLÉ 1989. *Une photothèque. Mode d'emploi*. Les Éditions d'organisation.
- RITZENTHALER, Mary Lynn. 1993. *Preserving Archives and Manuscripts*. Chicago, Society of American Archivists.
- ROBERT, Mario. 1996-1997. Les archives photographiques à la Ville de Montréal. *Archives* 28, 3-4: 81-95.